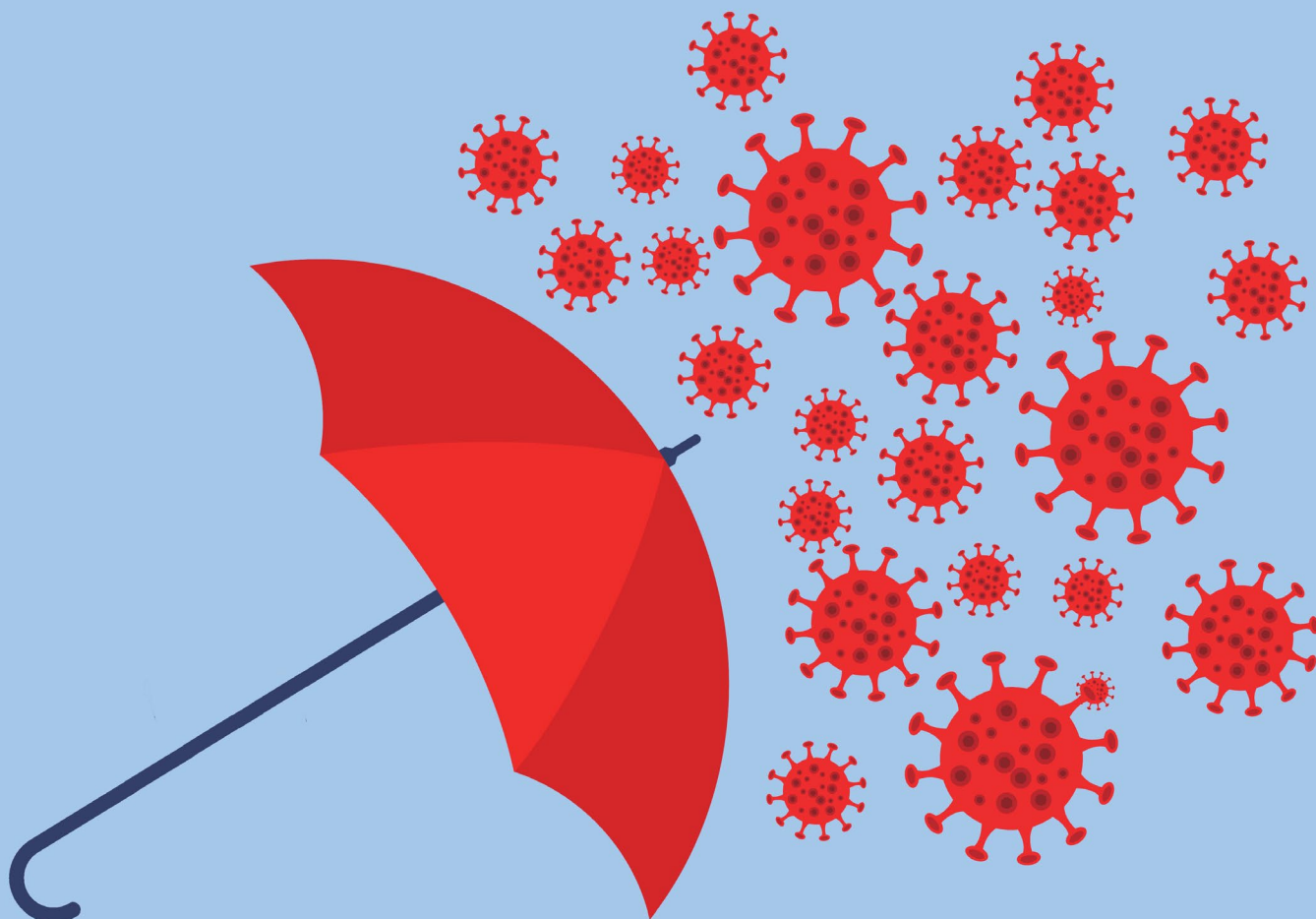


# IMPACT DE LA CRISE SUR LA VIE ASSOCIATIVE

-analyse des enquêtes de mars et juin 2020-



## **SOMMAIRE**

<b>Regard sur le bénévolat</b>	<b>3</b>
<b>Regard sur la gouvernance et le fonctionnement général</b>	<b>6</b>
<b>Les aides des pouvoirs publics</b>	<b>8</b>
<b>Les difficultés économiques liées à la crise</b>	<b>10</b>
<b>Besoins sur les 6 mois à venir</b>	<b>17</b>
<b>Regard sur les employeurs associatifs</b>	<b>20</b>

### **Sources :**

Enquête Le Mouvement associatif & RNMA, traitement Recherches et Solidarités, en lien avec la DJEPVA, avril 2020 [base 20 000 répondants]

Enquête Le Mouvement & RNMA, traitement Recherches et Solidarités, en lien avec la DJEPVA, en partenariat avec France Générosités et le CNEA, juin 2020 [base 13 000 répondants]

Enquête Recherches et Solidarités en partenariat avec Assoconnect, Benenova, Benevolt, Compétence bénévolat, la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, France Bénévolat, IEDH, Passerelles & Compétences, Solidatech, Tous Bénévoles et Webassoc, mai 2020 [base 2 300 répondants]

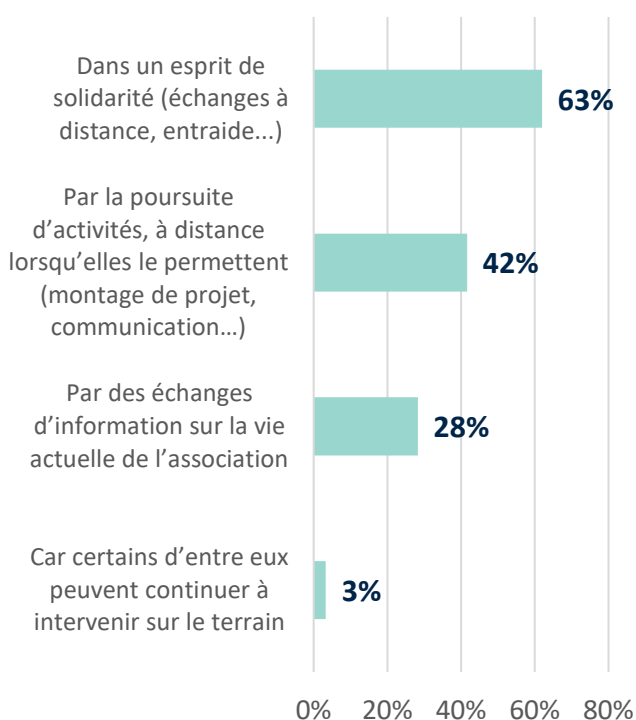
*Ce document présente et analyse les résultats de 3 enquêtes menées sur l'impact de la crise sanitaire sur le secteur associatif. Récoltés entre mars et juin, les réponses à ces enquêtes montrent l'impact du confinement et de la pandémie en général et la façon dont ce choc a été perçu par les acteurs associatifs. Cela permet aussi de voir l'évolution du ressenti et des besoins des associations sur la période, ainsi que leur vision sur les mois à venir.*

*Croisés, ces résultats offrent une vision large et riche de la position dans laquelle se trouve le secteur associatif français, et il est clair que la crise est loin d'être finie. L'activité est loin d'avoir retrouvée son rythme d'avant le confinement, la santé financière d'un grand nombre de structure est en péril et les perspectives sur les mois à venir sont malheureusement inquiétantes.*

## REGARD SUR LE BÉNÉVOLAT

### Pendant le confinement

**82%** des associations ont maintenu des liens et relations avec les bénévoles



Dans les 8 jours qui ont suivi le début du confinement, 59% des associations ont maintenu des relations avec leurs bénévoles. Elles sont 67% entre le 15ème et le 18ème jour.

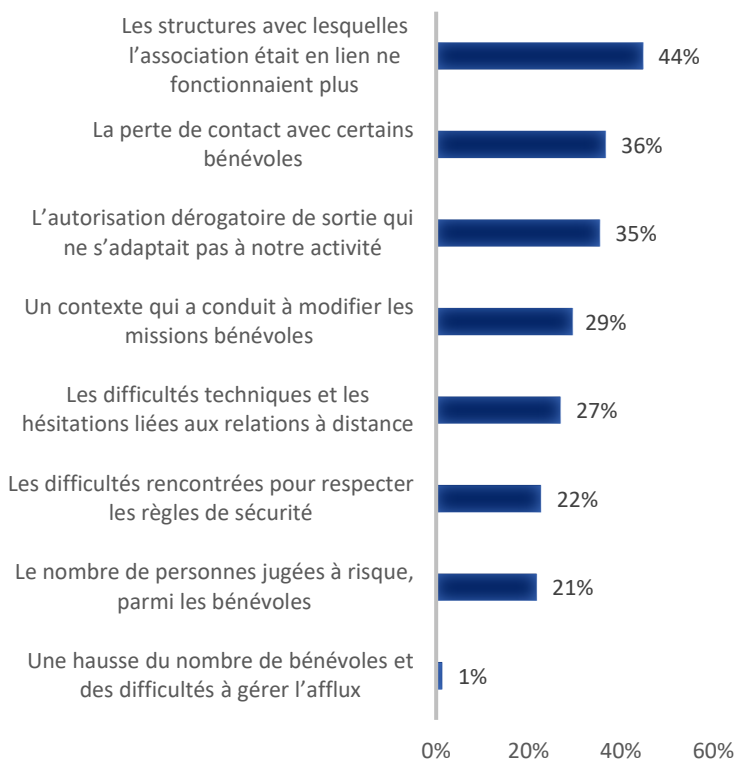
**La capacité de mobilisation des associations a d'emblée été forte puisque**

**46%** des associations se sont dit prêtes à se mobiliser et à mobiliser leurs bénévoles (avec des chiffres atteignant 56% pour les associations impliquées dans la vie locale, et 54% pour les associations de loisirs et d'éducation populaire).

Des dynamiques particulièrement fortes dans les associations employeuses où 64% se sont déclarées prêtes à se mobiliser et à mobiliser leurs bénévoles dans une démarche citoyenne.

### Après le confinement

Les difficultés qui ont impacté le bénévolat ont été nombreuses et 89% des associations ont déclaré en avoir rencontré durant le confinement.



La période de confinement a été un déclencheur pour les moins de 25 ans, les bénévoles très ponctuels et les bénévoles du social, santé, solidarité internationale.

Les usages numériques développés à l'occasion du confinement, ont révélé de nouveaux usages pour le fonctionnement de la vie associative :

**47%** des bénévoles déclarent que le **télé-bénévolat perdurera** potentiellement, car les atouts se sont montrés nombreux : avancer sur des projets malgré les événements (42%), se « rapprocher » finalement d'autres bénévoles (32%), tester de nouveaux outils et se perfectionner (28%).

<sup>1</sup> Quartier Politique de le Ville (QPV), Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

En tout, **ce sont deux tiers des bénévoles qui ont pratiqué le télé-bénévolat®** pendant le confinement :

- Pour la première fois (17%)
- Plus que d'habitude (27%)
- Comme d'habitude (23%)

Le télé-bénévolat® s'impose donc comme une pratique de plus en plus partagée, ce qui a été favorisé par les restrictions du confinement.

**Pendant la période, le télé-bénévolat® a été utilisé principalement pour :**

- Être informé, échanger avec les autres membres (66%)
- Dialoguer avec des partenaires (53%)
- Promouvoir l'association (réseaux sociaux...) (44%)
- Prendre part aux décisions (42%)
- Remplir des tâches administratives (40%)

Les motifs de recours au télé-bénévolat® sont donc principalement le maintien d'un contact et d'un dialogue avec des partenaires divers, ainsi que le maintien de l'activité essentielle de l'association.

### **Zoom sur les associations en QPV et ZRR<sup>1</sup>**

Les associations en QPV et en ZRR ont rencontré plus de difficultés pendant le confinement que le total des associations, a fortiori face à la fermeture des structures partenaires (55% et 49% contre 44%) mais aussi avec la perte de contact avec les bénévoles ou encore les difficultés techniques et les hésitations liées aux relations à distance.

**Paroles d'associations répondantes :** « *Étant une association sportive à contact, nous avons dû annuler la totalité de notre activité, nous avons gardé le contact avec nos adhérents et Bénévoles, mais uniquement par SMS, e-mail et visioconférence* ». Association sportive

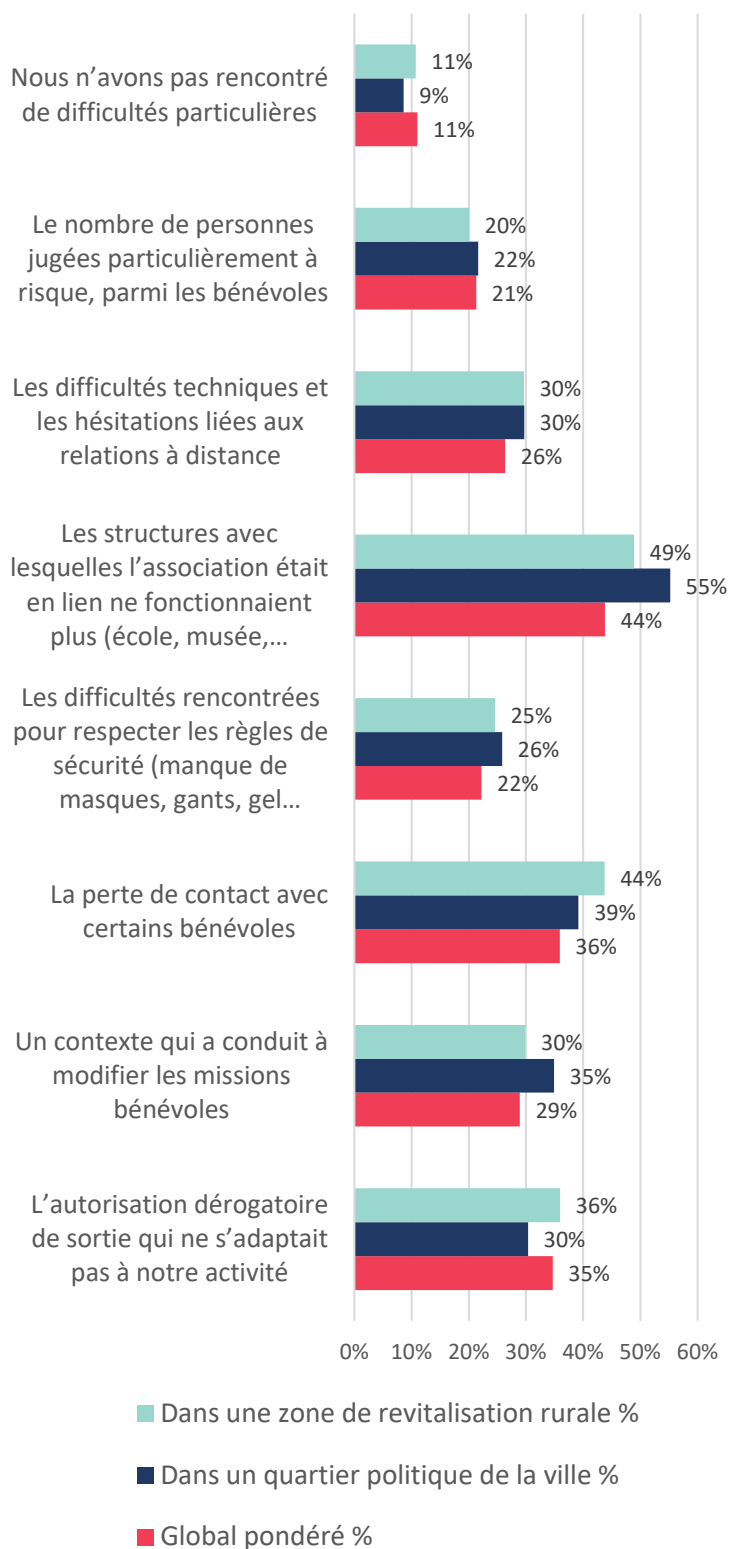
## Zoom sur les secteurs

Le maintien des liens avec les bénévoles dans un esprit de solidarité et pour la poursuite des activités à distance a été particulièrement fort dans les **associations caritatives et humanitaires, sociales et de santé**, dont l'activité était en lien avec la crise sanitaire. Ces associations ont été particulièrement amené à modifier les missions bénévoles pour 45% d'entre elles.

Les difficultés qui ont impacté plus fortement le bénévolat dans plusieurs secteurs sont dû d'abord à une autorisation de sortie qui ne s'adaptait pas à l'activité bénévole en question (**40% des associations sportives** ont placé cette difficulté comme première, **42% des associations environnementales**).

Certaines associations ont perdu le contact avec certains bénévoles pendant le confinement, ce qui a constitué leur première difficulté. C'est le cas pour les associations du **secteur défenses des causes et des droits** (44%), par ailleurs confronté aux difficultés techniques et aux hésitations liées aux relations à distance (41%), et les **associations sportives** (44%).

Pour les associations dans le **secteur de l'enseignement (57%), dans celui de la culture (51%), de l'environnement (55%), de l'éducation populaire (57%) ou encore les loisirs et la vie sociale (43%), la difficulté principale a été que les structures avec lesquelles elles étaient en lien ne fonctionnaient plus (école, musée etc.).**

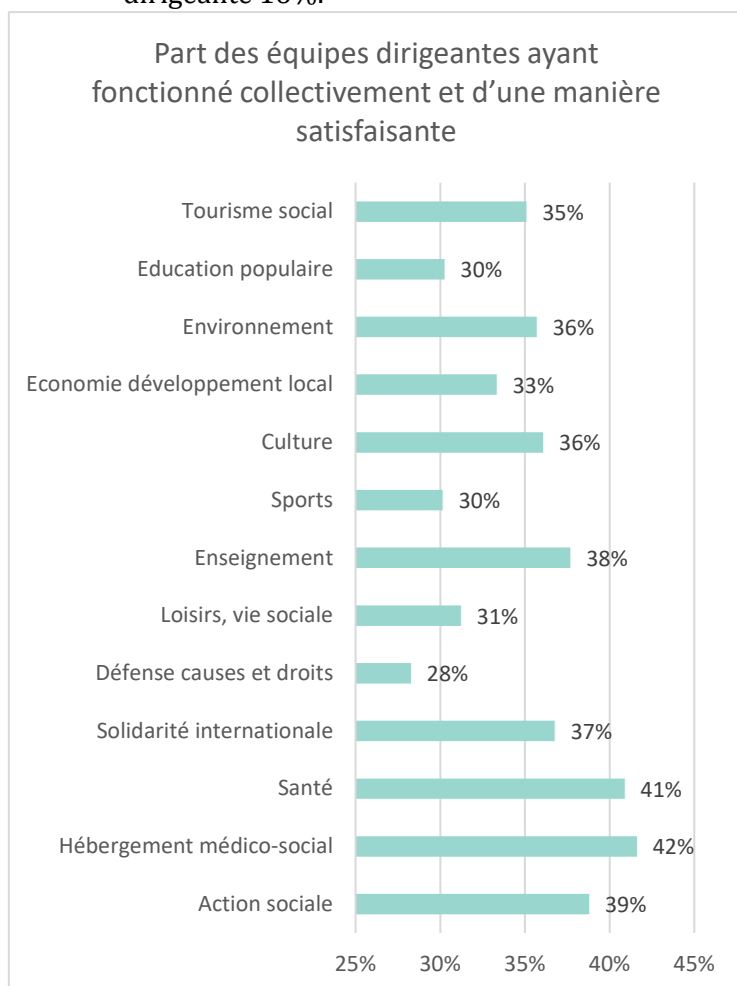


Certains secteurs associatifs, notamment celui de la santé (33%), ou encore de l’**action sociale (37%)**, ont eu une difficulté supplémentaire du fait de la présence de nombreuses personnes jugées particulièrement à risque parmi les bénévoles.

La hausse du nombre de bénévoles et les difficultés à gérer l’afflux ont été soulevés par moins de 4% des répondants.

## REGARD SUR LA GOUVERNANCE ET LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Le confinement a également eu un impact lourd sur la gouvernance d’une majorité des associations. **Seules 34% des associations ont fonctionné normalement** au niveau de leur équipe dirigeante, ce qui conduit à constater que près de deux tiers du secteur associatif a rencontré des difficultés : fonctionnement collectif mais avec des difficultés pour 17%, sans une partie des dirigeants pour 32%, avec parfois une seule personne dans l’équipe dirigeante 16%.

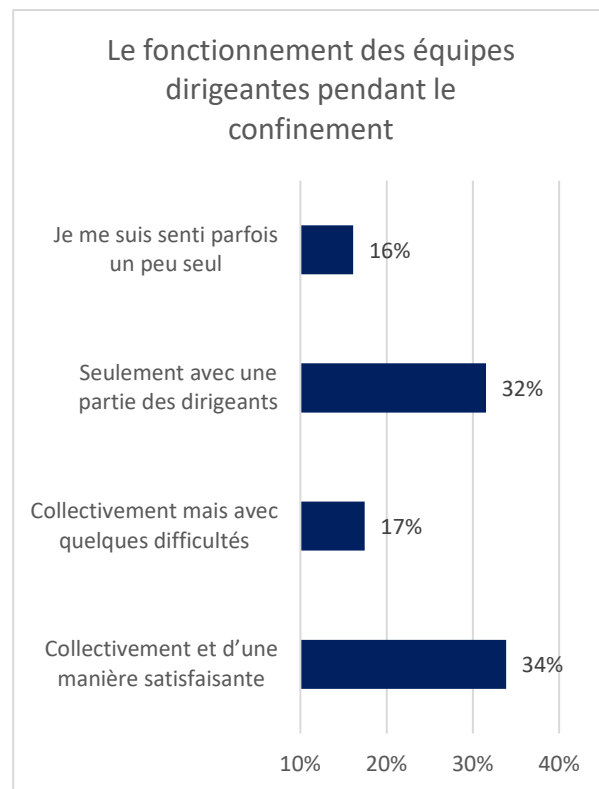
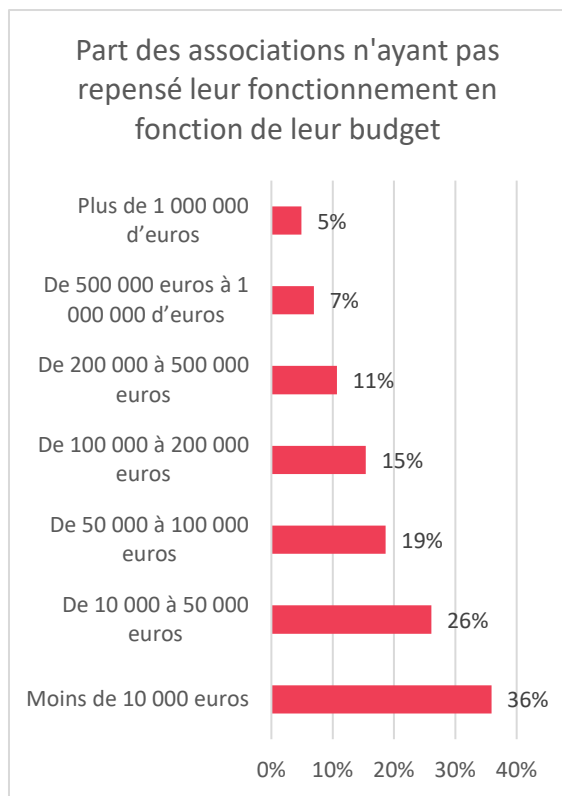


De ce fait, une large majorité des associations ont repensé des aspects de leur fonctionnement général. **Elles ne sont que 27% à ne pas avoir jugé nécessaire de repenser leur fonctionnement**, et ce taux descend même à 14% chez les associations employeuses.

**34%** des associations et **53%** des associations employeuses ont mis en place des outils numériques pour fonctionner à distance.

Les autres changements principaux sont l’adoption de nouvelles pratiques de gouvernance et d’organisation (23% des associations et 37% des employeuses) et un changement dans les relations avec les bénéficiaires et les adhérents (23% et 32%). Ces changements, qui concernent des aspects très divers du fonctionnement des associations, montrent à quel point la crise a bousculé les manières de faire au sein des associations. Mais c’est aussi un révélateur de la souplesse et de la capacité d’adaptation du secteur associatif, malgré des circonstances difficiles.

Les associations dont le budget est supérieur à 200 000 euros ont d’ailleurs plus largement opéré ces changements, et très peu d’entre elles n’ont pas du tout repensé leur fonctionnement.



Les associations en QPV et en ZRR ont-elles aussi plus largement repensé leur fonctionnement. Seules 12% et 16% d'entre elles n'ont pas jugé nécessaire de revoir leurs façons de faire.

Au niveau de l'équipe dirigeante, la crise a mis à mal une large partie des associations. Seul un tiers des équipes dirigeantes a pu maintenir un fonctionnement collectif satisfaisant. Ce constat est largement partagé et quels que soient le budget, le secteur ou la qualité d'employeur.

**Paroles d'associations répondantes :** « *Nous allons adopter de nouvelles pratiques et de nouvelles manières de faire notamment sur la gouvernance* ». Association d'éducation populaire

## LES AIDES DES POUVOIRS PUBLICS

### Pendant le confinement :

**7%** des associations ont activé au moins une aide proposée par les pouvoirs publics.

25% des associations ont déclaré ne pas connaître d'aides qui pourraient les intéresser.

**66%** des associations n'avaient activé aucune aide.

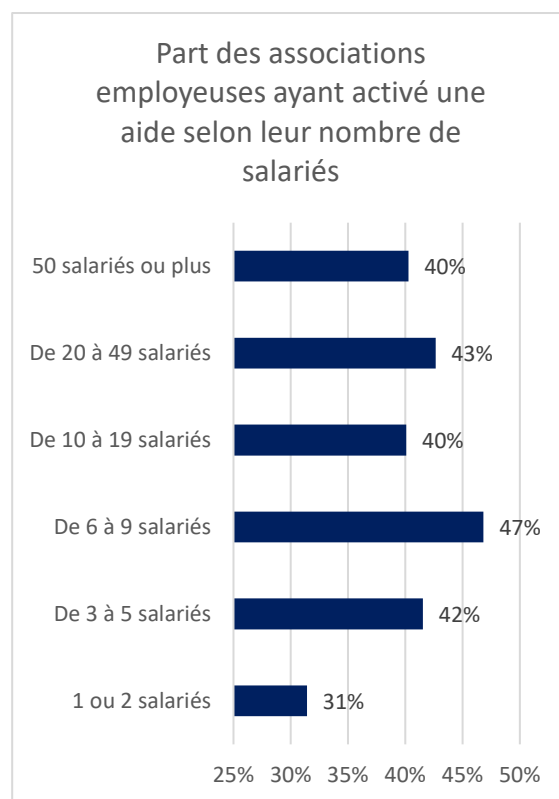
### Après le confinement :

**14%** du total des associations ont activé au moins une aide financière proposée par les pouvoirs publics. Cela représente le double de la part des associations ayant activé une aide pendant le confinement

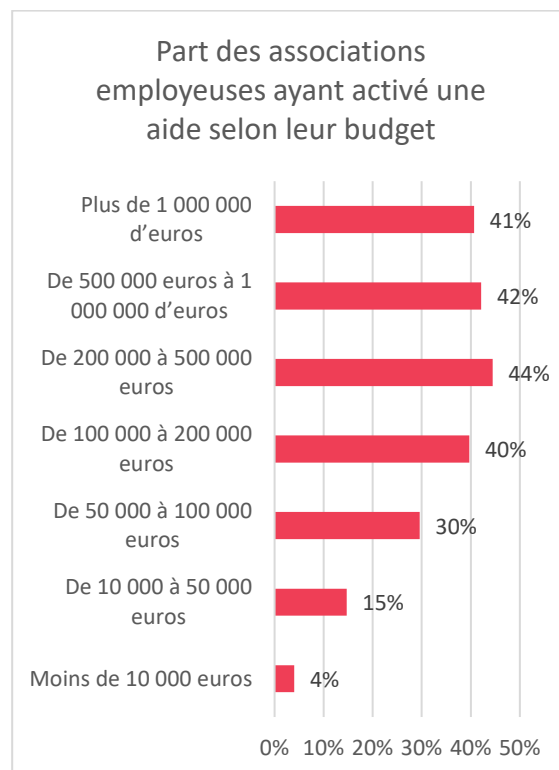
Ce chiffre, qui révèle la faible adaptation des aides au secteur associatif comparé à l'impact économique de la crise sur ce dernier, masque tout de même de grandes disparités.

Les associations employeuses ont été 36% à activer une aide au moins, avec encore une fois des disparités selon le nombre de salariés.

**Paroles d'associations répondantes :** « Nos activités se sont arrêtées début mars et ne pourront pas être reprise avant septembre si nous arrivons à tenir jusque-là. Sinon c'est le risque du dépôt de bilan qui nous pend au nez. Impossible de trouver les clés pour obtenir des aides ». Association de culture.



Un autre prisme révélant l'inégalité des associations face aux aides est le budget. **4% seulement des associations avec moins de 10 000 euros de budget ont pu recevoir une aide**, alors que ce taux monte au-dessus des 40% à partir de 100 000 euros de budget.





Les associations en QPV et en ZRR présentent un taux d'obtention des aides supérieur au taux global, avec respectivement **31% et 29% d'entre elles qui ont activé des aides des pouvoirs publics.**

**Les associations sans aide représentent donc toujours une majorité,** et cela s'explique par diverses raisons :

29% du total des associations n'ont pas ressenti le besoin d'aide, un chiffre qui est de 18% chez les associations employeuses.

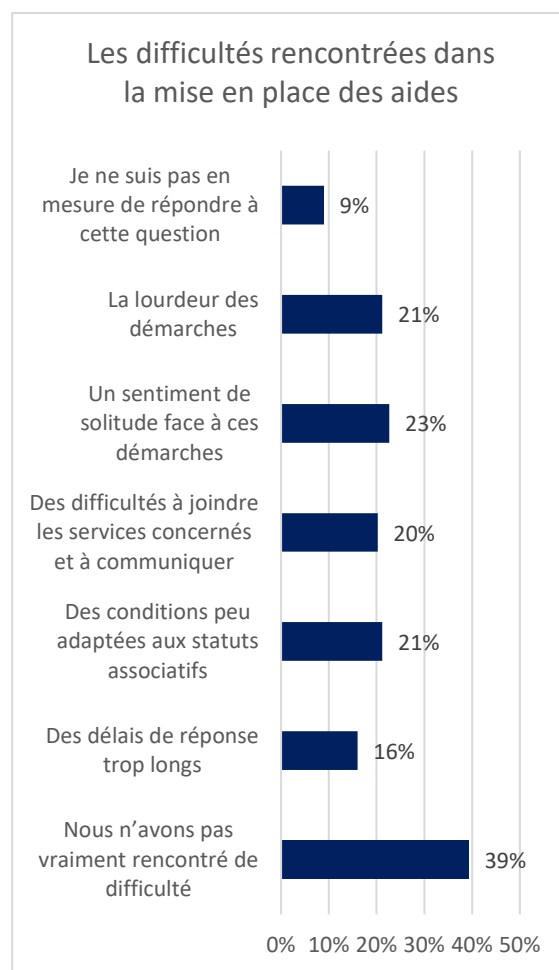
**30%** des associations ont répondu que les aides ne leur correspondaient pas. Globalement, les associations avec moins de 100 000 euros de budget se retrouvent plus dans cette affirmation que les associations avec plus de moyens. De même, les associations employeuses sont 19% à partager ce constat, ce qui s'explique par le plus grand nombre d'aides disponibles pour les structures avec des salariés.

Parmi les associations qui ont pu le faire, les principaux dispositifs mobilisés **sont le fonds de solidarité (37%), les délais de paiement des charges sociales et fiscales (38%).**

Chez les associations employeuses, les taux de recours à ces mêmes aides sont respectivement de 38% et de 49%.

Les associations avec des budgets importants ou avec beaucoup de salariés ont davantage mobilisé les délais de paiements et les aides des collectivités territoriales, alors que les associations de taille plus réduite sont plus nombreuses à s'être tournées vers le fonds de solidarité national, taillé pour les petites structures.

Enfin l'une des explications du faible recours aux aides réside également dans les nombreuses difficultés rencontrées dans leur mise en place par la majorité des associations.



Ce niveau de difficulté rencontré varie assez fortement selon les secteurs. Les secteurs ayant rencontré le moins de difficulté sont la **solidarité internationale (63% n'ont pas vraiment rencontré de difficulté), et la santé (55%)**. A l'inverse, les associations du tourisme social ont été les plus affectées par les obstacles dans la mise en place des aides (33% seulement n'ont pas vraiment rencontré de difficulté). Seules 11% des associations de solidarité ont trouvé que les aides ne correspondaient pas aux statuts associatifs alors que ce taux monte à 30% dans le tourisme social, preuve de la grande diversité de perception des difficultés au sein du secteur associatif durant la crise.

Ensuite, les associations employeuses ont globalement moins ressenti ces difficultés face aux aides. Parmi elles, ce sont les structures de taille moyenne (entre 6 et 20 salariés) qui ont le taux de le plus élevé d'associations n'ayant pas eu de réels

problèmes dans la mise en place des aides (49% de 6 à 9 salariés, 47% de 10 à 19).

Enfin, les associations en ZRR semblent avoir elles aussi rencontré moins d'obstacles face aux aides, 47% d'entre elles déclarant ne pas avoir rencontré de difficultés.

## LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES LIÉES À LA CRISE

### Pendant le confinement :

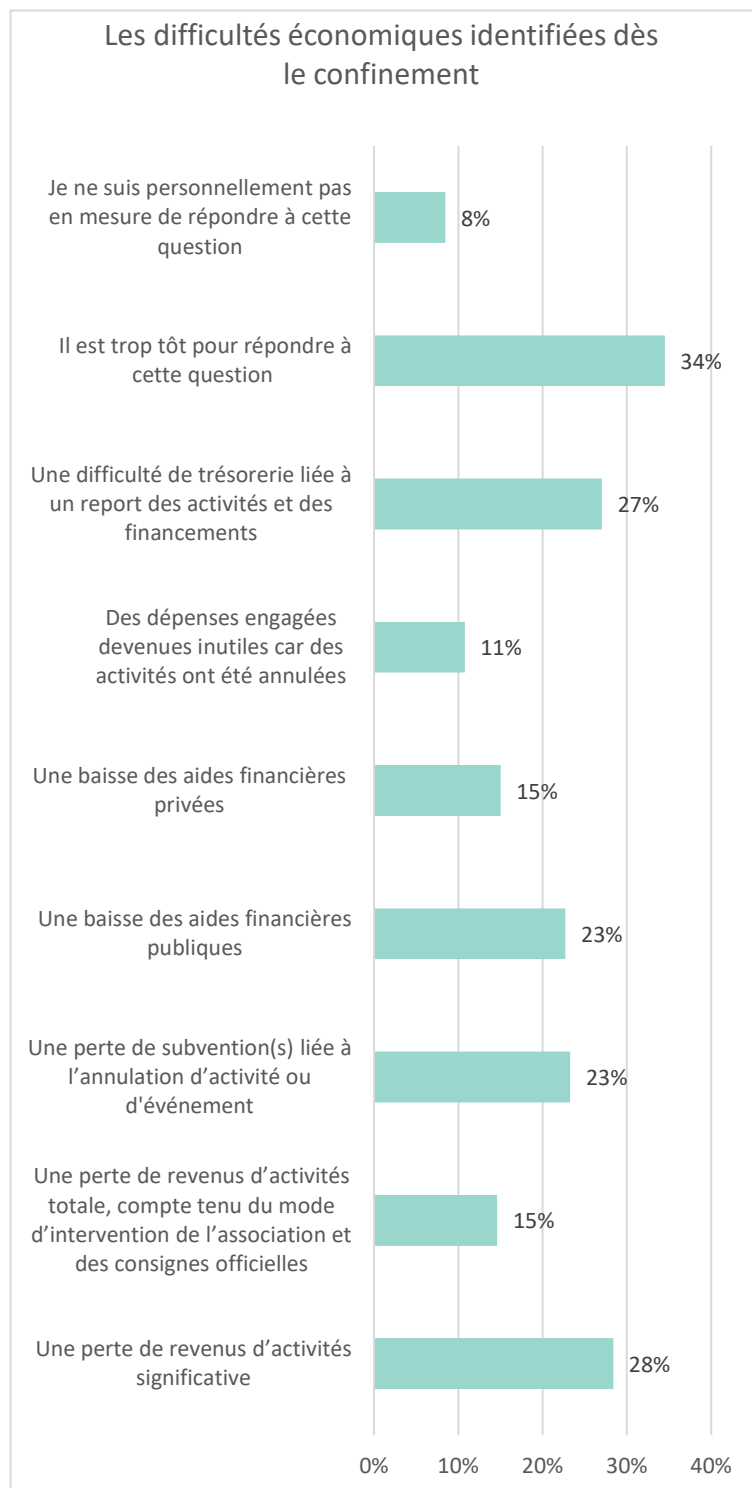
Pendant la période de confinement, une majorité des associations avait déjà identifié les principaux impacts économiques de la crise.

Les principales difficultés étaient :

- **La perte de revenus d'activité significative (28%)**
- **Une difficulté de trésorerie liée à un report des activités et des financements (27%)**
- **Une perte de subvention(s) liée à l'annulation d'activité ou d'événement (23%)**
- **Une baisse des aides financières publiques (23%).**

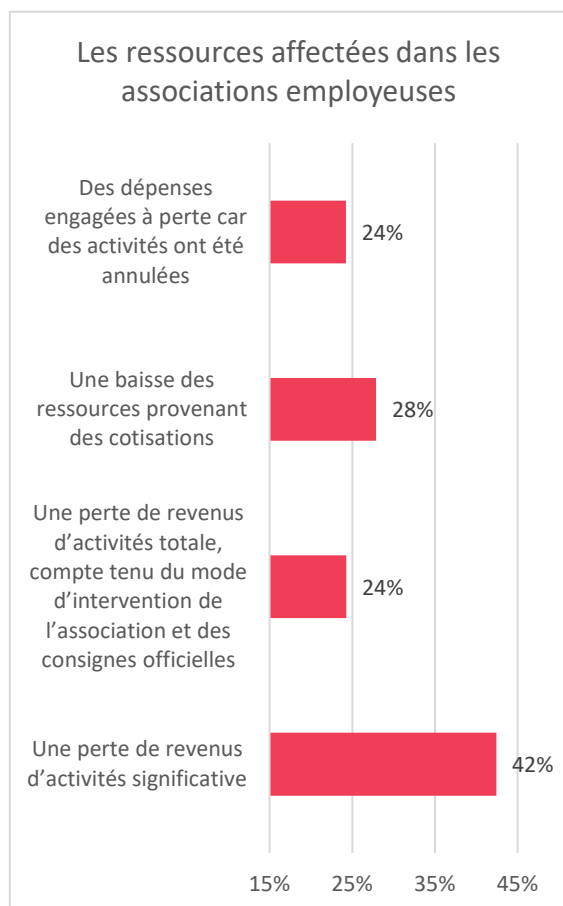
### Après le confinement :

Les sources de difficultés économiques liées à la crise sont nombreuses. Les principales sont la **perte de revenus significative**, partagée par 29% des associations, **la baisse des ressources provenant des cotisations**, **les dépenses engagées à perte à cause des annulations (20%)** voire **la perte totale des revenus d'activité (20%)**.



### Zoom sur les associations employeuses :

Les associations employeuses sont particulièrement vulnérables à ce contexte et présentent systématiquement un taux de réponse plus élevé face à ces difficultés



### Zoom sur le budget :

Les associations dont le budget est supérieur à un million d'euros ont fait face à certaines difficultés économiques dans des proportions bien plus importantes que le reste des associations. 53% des associations à plus d'un million d'euros de budget ont subi une perte de revenus d'activité significative, et 48% ont observé une augmentation des coûts générés par des dépenses liées à la crise.

### Zoom QPV et ZRR :

Les associations en QPV et en ZRR présentent elles aussi des taux de réponses supérieurs à la moyenne face à certaines difficultés : 38% et 43% relèvent une perte de revenus

d'activités significatives, 26% et 28% une perte totale de ces mêmes revenus, 34% et 35% une baisse des ressources venant des cotisations, 29% des dépenses engagées à perte à cause des annulations.

En parallèle, à peine un tiers des associations sont en mesure d'assurer que leurs partenariats (publics comme privés) se sont maintenus. 19% des associations ont vu leurs partenariats s'affaiblir.

Ce constat varie grandement selon les secteurs. Ainsi, les partenariats des associations d'économie et de développement local (46%), environnementales (47%) et d'éducation populaire (47%) présentent un taux de maintien des partenariats bien supérieur aux associations du sport (31%) et de la santé (34%).

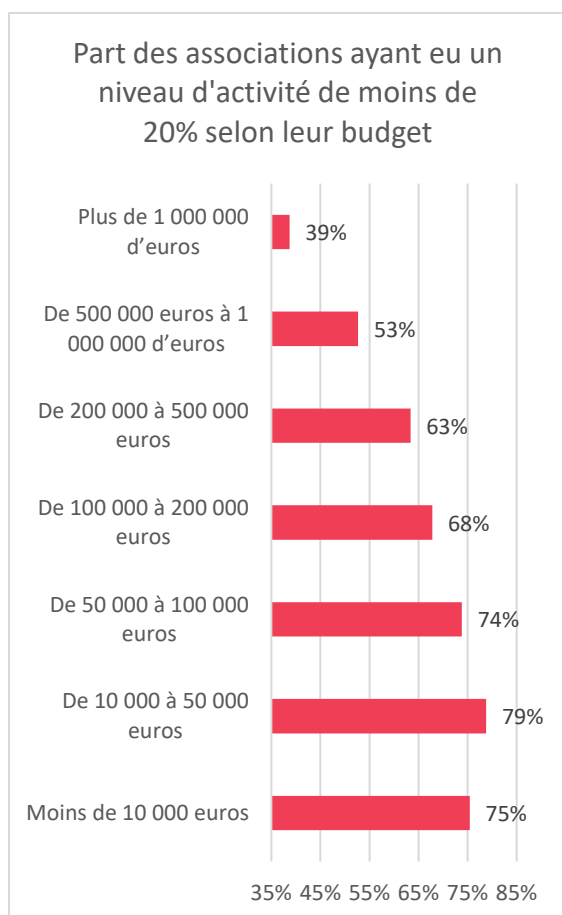
Les associations en QPV et en ZRR ont-elles aussi un taux de maintien de leurs partenariats supérieur à la moyenne avec respectivement 41% et 39%.

Mais on constate que le taux d'associations pouvant affirmer que leurs partenariats se sont maintenus dans de bonnes conditions est **systématiquement inférieur à 50%**.

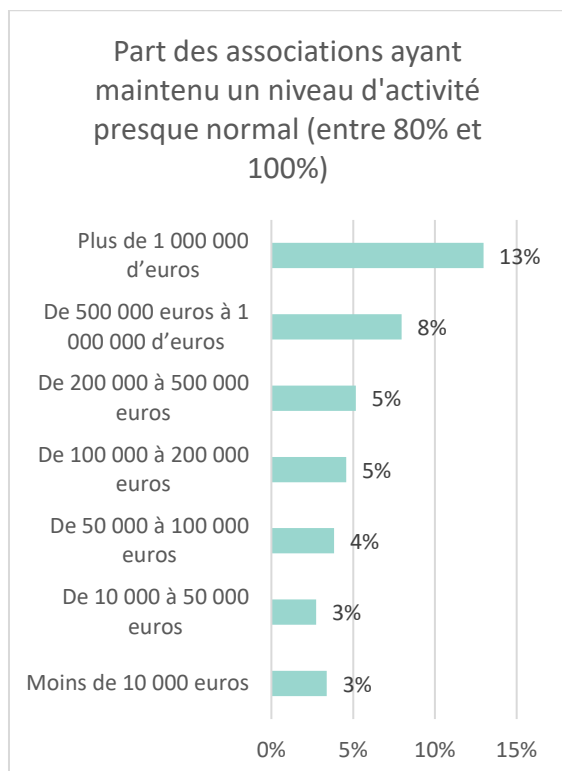
### Impact sur l'activité

**68%** des associations ont fonctionné à moins de 20% de leur activité normale pendant le confinement et seules 5% ont maintenu une activité supérieure à 80%. Mais cela cache une grande diversité de réalités selon les différentes tranches de budget.

**Paroles d'associations répondantes :** « Nous devons revoir tout notre modèle économique et de prise en charge de nos bénéficiaires. Nous sommes pour le moment en train de préparer une méthodologie pour mener de prochaines réflexions de façon collective avec l'ensemble de nos adhérents bénévoles ». Association de Tourisme Social



Malgré tout, la part des associations ayant maintenu une activité normale ou presque est très minoritaire.



Dans le même esprit, **86%** des associations ont dû annuler au moins un événement, avec des conséquences lourdes en termes d'activité et de visibilité, et ce peu importe la taille de l'association ou son secteur d'activité.

Les conséquences économiques de ces annulations d'événements sont elles aussi significatives pour certaines catégories

d'associations. **96%** des structures avec moins de 10 000 euros de budget ont subi des pertes, parfois très significatives en comparaison avec leur budget (entre 2000 et 5000 euros pour 25%, entre 5000 et 10 000 euros pour 5%).

Même constat pour les associations avec des budgets importants, où même si les pertes sont plus échelonnées, 31% des associations avec plus d'un million d'euros de budget ont subi des pertes supérieures à 100 000 euros.

**C'est donc tout le spectre du secteur associatif qui a été impacté** par l'annulation d'événements, avec le tourisme social comme secteur le plus touché économiquement : **36% du secteur a subi des pertes d'au moins 100 000 euros à la suite d'annulations.**

### Les mois d'exploitation couverts par la trésorerie :

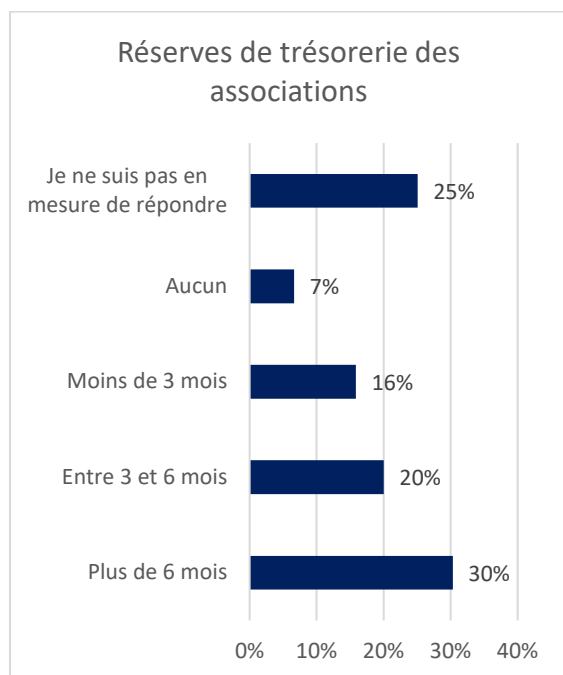
Face à ce contexte économique difficile où l'activité est en berne, la question des réserves de trésorerie est primordiale, car elle indique la capacité de résistance financière des structures dans le temps et dans un contexte défavorable.

### Pendant le confinement :

Les réponses à cette question révèlent la diversité des situations, notamment sur le nombre de structures qui restent sans visibilité claire sur leur situation financière (25%).

Pendant le confinement, la moitié des associations avaient au moins 3 mois de réserves de trésorerie (30% pour plus de 6 mois, 20% entre 3 et 6 mois).

16% des associations détenaient moins de 3 mois couverts et 7% n'avaient aucun mois couvert.

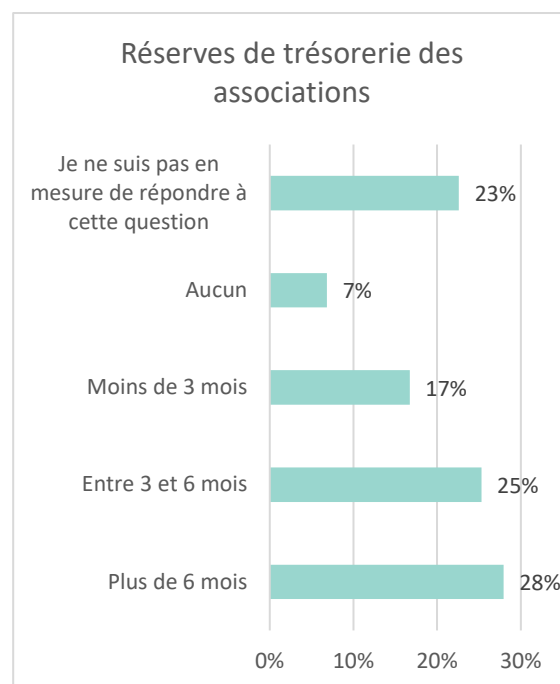


### Après le confinement :

Les chiffres obtenus après la fin du confinement sont sensiblement les mêmes que ceux récoltés pendant le confinement, signe que la situation est restée globalement la même au niveau de l'activité et des perspectives de reprise.

Les 24% des associations qui moins de 3 mois de trésorerie de réserve sont particulièrement vulnérables face au prolongement de la crise dans le temps.

**7%** des associations n'ont même pas un mois d'exploitation complet en réserve de trésorerie, et cela représente par projection plusieurs milliers d'associations dont l'existence même est menacée à court terme.



### **Zoom sur les associations employeuses :**

Les associations employeuses sont plus nombreuses à se situer dans l'intervalle 1 à 6 mois de réserves de trésorerie, mais sont aussi moins à avoir plus de 6 mois d'exploitation couverts.

En cumulé, les associations employeuses avec moins de 3 mois de trésorerie sont 31%, dont 4% sans aucun mois d'exploitation couvert. Ici encore cela met l'existence des structures en danger et avec elles des centaines voire des milliers d'emplois.

35% des structures de 10 à 19 salariés et 41% de celles de 20 à 49 salariés détiennent moins de 3 mois de trésorerie, ce qui fait de ces catégories les associations employeuses les plus vulnérables.

### **Zoom par secteur :**

Le nombre de mois d'exploitation couverts par la trésorerie peut grandement varier selon les secteurs d'activité. La santé apparaît comme celui avec le plus de structures couvertes sur plus de 6 mois, avec 34%. **L'environnement (18%) et l'éducation populaire (16%) sont en**

## revanche les secteurs les moins pourvus à long terme.

Face à ces constats, les préoccupations immédiates concernant la reprise sont nombreuses. Les plus partagées portent sur une reprise rapide de l'activité.

**69%** des associations considèrent l'application des mesures barrières pour mener à bien l'activité comme la préoccupation immédiate majeure. La réouverture des structures d'accueil et des locaux arrive juste après avec 64%.

D'autres préoccupations sont également assez largement partagées : la reprise de la relation avec les adhérents (45%), la confirmation des partenariats financiers (38%) et la remobilisation des bénévoles (37%).

Côté associations employeuses, toutes les préoccupations semblent partagées dans des proportions plus grandes, signe que le secteur associatif employeur est sous une forte pression face à sa reprise d'activité.

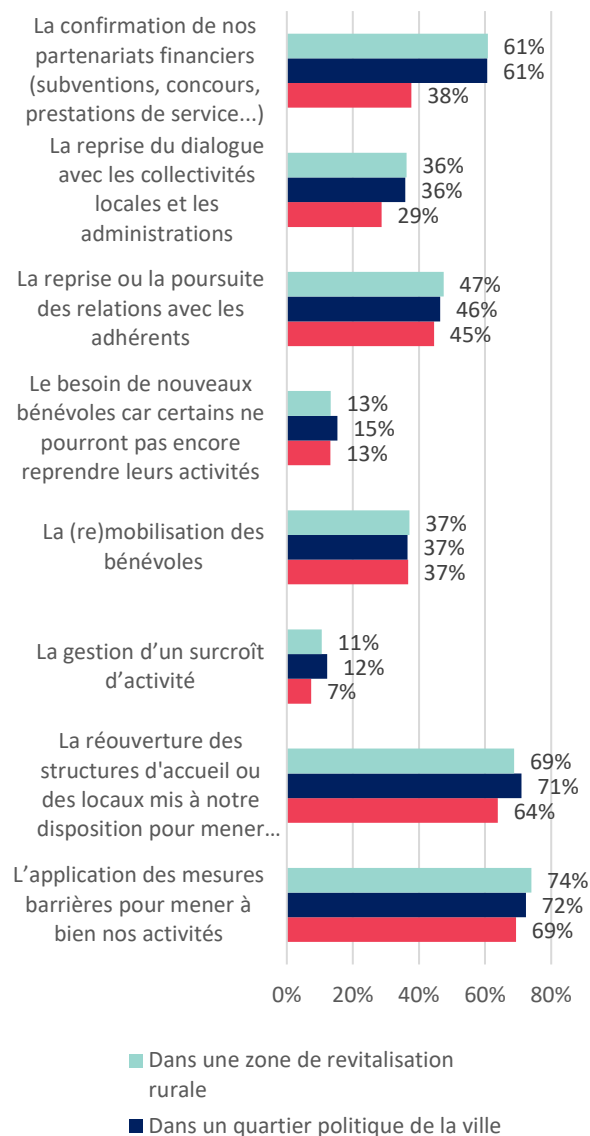
**74%** de ces associations voient l'application des gestes barrières comme une préoccupation, la réouverture des locaux récolte 65% des réponses et la confirmation des partenariats préoccupe plus de la moitié de cette catégorie (51%).

Les associations en QPV et en ZRR partagent elles aussi ces préoccupations plus largement que la moyenne des associations :

### Paroles d'associations répondantes :

« Malgré une forte coopération inter quartiers sur la ville, celle-ci est restée sourde à nos demandes de coordination territoriale et la prise en compte des besoins économiques de publics non inscrits dans les services sociaux traditionnels (non-recours aux droits différentes raisons) ». Association d'éducation populaire

## Comparaison des préoccupations immédiates chez les associations PQRV et ZRR par rapport au total des associations



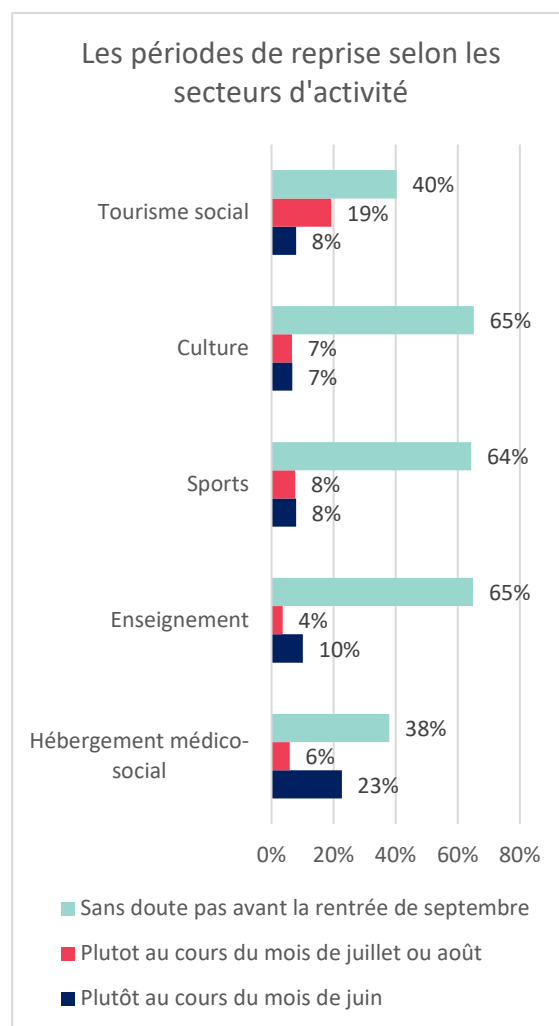
Avec l'accumulation de ces difficultés et avec la persistance des consignes sanitaires, trouver une date de reprise d'activité est en soi un réel enjeu pour le secteur associatif. 18% ont considéré qu'il était encore trop tôt pour répondre, signe d'un grand manque de visibilité à moyen et même à court terme.

**58%** des associations visent une reprise calquée sur la rentrée de

**septembre**, ce qui peut s'expliquer par le temps que cela laisse pour s'organiser et aussi pour laisser passer la période estivale traditionnellement moins active.

En cumulant les réponses concernant une possible reprise d'activité de mai à août, on obtient 21% des associations seulement, dont 11% en juin, alors que seules 3% des associations avaient retrouvé une activité quasiment normale avant la fin du confinement.

Des variations existent sur la date de reprise selon les secteurs, ce qui s'explique par les différences de nature des activités. Les associations de sport, de culture et d'enseignement sont les plus nombreuses à vouloir reprendre en septembre, en se calant sur la rentrée. De leur côté, les associations d'hébergement médico-social, dont l'activité est invariable et de tourisme social, qui connaît un pic d'activité en été, tentent d'avancer un peu plus leur reprise.



Plus précisément sur la période juillet-août, 22% des associations vont poursuivre leur activité comme tous les étés, tandis que 32% vont l'interrompre comme d'habitude. **54% des associations vont donc maintenir leurs habitudes malgré le contexte.** 29% ont répondu qu'elles ne savaient pas encore ce qu'elles feraient. Le taux d'associations qui vont rester ouvertes alors qu'elles ont l'habitude de fermer et inversement est donc assez faible (17%).

Une fois encore, les plus grandes variations sont observables entre les secteurs d'activité. Les secteurs avec le plus fort taux de changement par rapport à leurs habitudes sont le sport (12% des associations vont fermer alors qu'elles sont généralement ouvertes) et la culture (15% des structures vont ouvrir alors qu'elles ferment pour la période habituellement).

### **Exécution du budget :**

Un autre indicateur de l'impact de la crise sur les associations est la proportion d'exécution du budget prévisionnel.

**18%** seulement des associations pensent pouvoir exécuter entre 80% et 100% de leur budget prévisionnel 2020 ou 2019-2020, soit moins d'une association sur cinq.

En cumulé, un tiers des associations prévoit une exécution inférieure à 60%, et **2% des associations n'excluent pas un dépôt de bilan**. Or, par extension, ces 2% représentent plusieurs milliers de structures dont la survie est menacée.

#### **Zoom par tranches de budget :**

Les associations avec un budget supérieur à un million d'euros s'en sortent bien mieux que les petites structures : elles sont 35% à estimer l'exécution de leur budget entre 80% et 100%, alors qu'en dessous de 10 000 euros de budget, ce taux n'est que de 18% puis de 16% entre 10 000 et 100 000 euros de budget.

Même chose pour le taux d'associations en péril. En dessous de 10 000 euros de budget, 17% des associations estiment ne pas exécuter plus de 40% de leur budget, lorsque ce taux est de 9% uniquement au-delà d'un million d'euros.

Les structures avec un budget moyen (entre 50 000 et 500 000 euros) se positionnent entre les deux, ce qui donne un effet croissant du niveau d'exécution du budget en fonction de son importance.

#### **Zoom sur les secteurs :**

Les écarts de prévisions sur les budgets selon les secteurs peuvent être très conséquents.

Les associations de défense des causes et des droits et celles de l'économie et du développement prévoient pour **26% d'entre**

**elles une exécution de budget supérieure à 80%**. Le secteur de l'hébergement médico-social est celui avec le taux d'exécution de budget le plus élevé, avec 46% des associations qui prévoient de maintenir l'exécution de leur budget entre 80% et 100%

A l'inverse, le tourisme social se démarque avec **seulement 3% des associations qui pensent rentrer dans cette tranche d'exécution**, ce qui s'explique aisément par la très forte perturbation des activités touristiques depuis la fin de l'hiver et jusqu'à une date indéterminée.

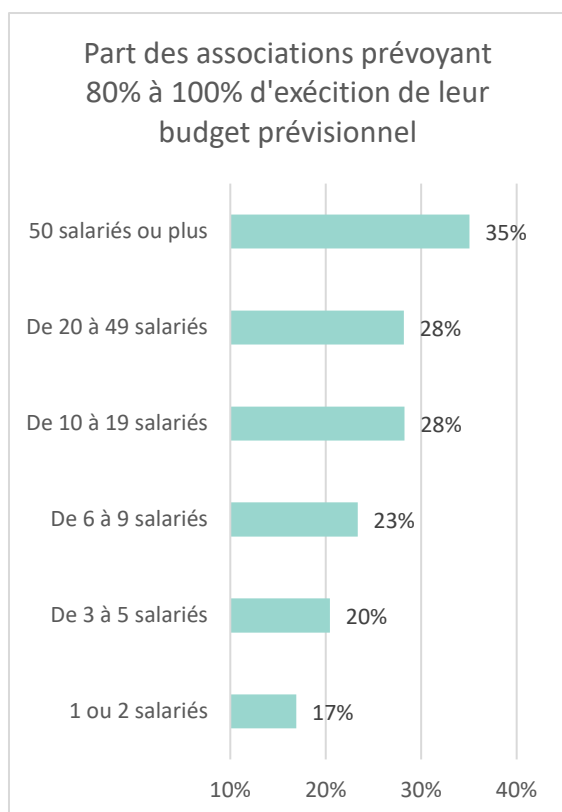
Logiquement, c'est aussi le secteur avec le plus haut taux de réponse dans les tranches de moins de 40% de budget exécuté. Il y cumule 48%, là où le taux de réponse de tous les autres secteurs gravite entre 10% et 20% dans ces tranches d'exécution prévue pour le budget.

#### **Zoom par nombre de salariés :**

Les réponses en fonction du nombre de salariés permettent de voir où se concentrent les structures les plus en difficultés et donc l'ampleur du risque de perte d'emploi.

Comme pour le budget, les structures plus importantes sont celles avec le plus de réponses dans la tranche la plus haute d'exécution de budget :





Dans les prévisions les plus pessimistes, le taux de réponse connaît aussi des écarts. En cumulé, la part de réponse en deçà de 40% de budget exécuté est de 12% pour les structures de moins de 6 salariés, alors qu'elle n'est que de 3% entre 20 et 49 salaires et de 4% au-delà de 50 salariés.

**Néanmoins, les quelques pourcents dans chaque catégorie qui n'excluent pas de dépôt de bilan représentent par projection plusieurs centaines, voire milliers d'associations dans chaque catégorie, avec à chaque fois des emplois menacés (cf. ibidem).**

## LES BESOINS POUR LES 6 MOIS À VENIR

Face au choc subi depuis le début de la crise et devant les conséquences économiques et sanitaires qui semblent devoir durer encore longtemps, les besoins du secteur associatif sont nombreux.

Les besoins les plus partagés sont :

**Les moyens de protection pour 60% des structures** (prioritaire pour 35% des associations, moins prioritaire pour 25%).

**La confirmation des subventions pour 54%** (31%/24%).

**Une aide financière exceptionnelle au regard de la situation pour 40%** (23%/17%).

**Des dons (en nature ou financiers) pour 39%** (13%/26%)

**Des outils pour maintenir la vie associative à distance pour 37%** (14%/23%).

Deux catégories se dégagent de ces besoins largement partagés : le besoin fort d'un soutien financier pour compenser la perte d'activité, mais aussi une aide concrète et matérielle pour obtenir une reprise dans le respect des restrictions sanitaires.

Pour les associations employeuses, le constat est le même et les besoins les plus partagés sont similaires, avec des taux de réponse encore plus forts :

Les moyens de protection pour 68% des structures (prioritaire pour 41% des associations, moins prioritaire pour 27%).

La confirmation des subventions pour 67% (41%/26%).

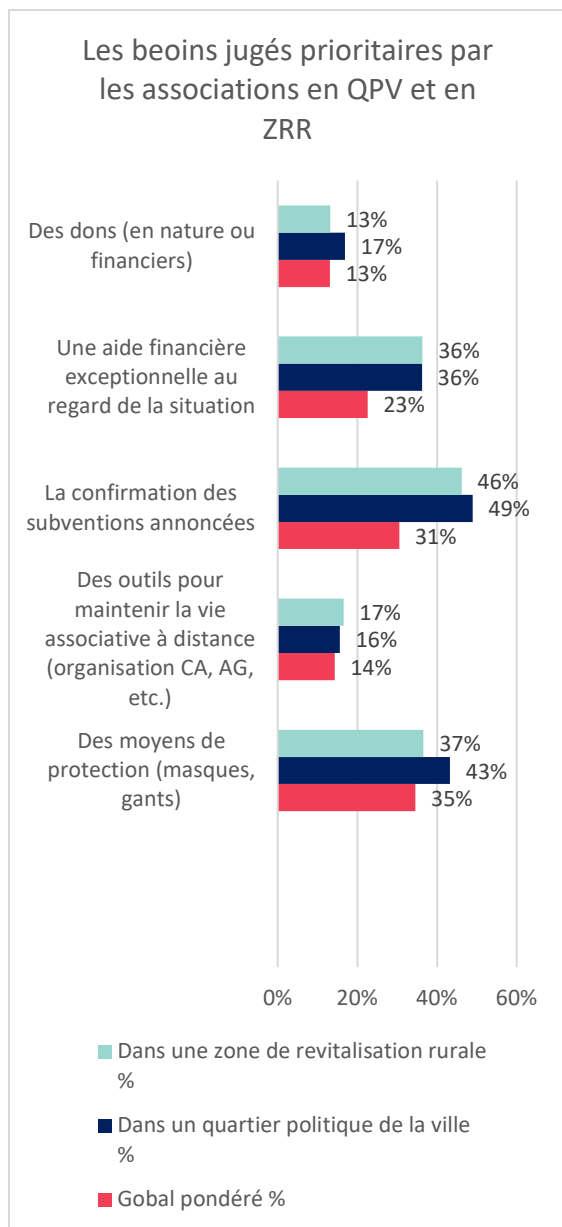
Une aide financière exceptionnelle au regard de la situation pour 56% (33%/23%).

Des dons (en nature ou financiers) pour 46% (15%/31%)

Des outils pour maintenir la vie associative à distance pour 43% (15%/28%).

**Zoom sur les associations en QPV et en ZRR :**

Tout comme pour les associations employeuses, les associations en QPV et en ZRR ont les mêmes besoins que la moyenne mais dans des proportions plus grandes.



### Zoom par tranches de budget :

Parmi les besoins les plus partagés, les associations répondent parfois de façon très différente selon leur budget.

#### *Besoin de protection (masques, gants) :*

En tant que besoin prioritaire, le taux de réponse passe de 32% pour les associations à moins de 10 000 euros de budget, et à 50% au-delà des 500 000 euros de budget et à 46% au-delà d'un million d'euros de budget

En tant que besoin moins prioritaire, les réponses passent de 24% à 29%, ce qui en

**cumulé donne un besoin partagé par 56% des structures à petit budget et par 75% des budgets de plus d'un million d'euros.**

#### *Besoin de confirmation des subventions :*

La confirmation des subventions suit la même logique que le besoin de protection. De 23% en dessous de 10 000 euros de budget, le besoin prioritaire passe à 47% entre 500 000 euros et un million d'euros de budget et à 42% au-delà d'un million d'euros de budget.

En tant que besoin moins prioritaire, l'écart est moins important mais croît de 23% à 28%.

En cumulé, on a donc **un besoin de confirmation des subventions partagé par 46% des associations à moins de 10 000 euros de budget, par 75% des budgets entre 500 000 et 1 000 000 d'euros et par 70% des plus hauts budgets (plus d'un million d'euros).**

#### *Besoin d'une aide financière exceptionnelle :*

Le besoin d'aide financière est partagé, en cumulé, par 29% des associations avec moins de 10 000 euros de budget (prioritaire pour 15%, moins prioritaire pour 14%). **Ce taux passe à 59% au-delà d'un million d'euros (38% et 21%).**

Cet écart significatif montre que les structures de grande taille ne sont pas forcément moins vulnérables que les plus petites sur le plan financier.

#### *Besoin d'outils pour maintenir la vie associative à distance (organisation CA, AG...):*

Encore une fois, tous les budgets supérieurs à 500 000 euros partagent plus largement ce besoin.

En cumulé, ils sont **53% entre 500 000 euros et un million d'euros de budget (prioritaire pour 19%, moins prioritaire pour 34%) et 46% à plus d'un million de**

**budget** (14% prioritaire, 32% moins prioritaire).

Alors que dans les structures avec moins de 10 000 euros de budget, ce besoin n'est partagé qu'à 33% (13% comme besoin prioritaires et 20% comme moins prioritaire).

*Besoin de dons (en nature ou financiers) :*

Le besoin de dons connaît un écart moins marqué selon les tranches de budget. 32% des structures avec moins de 10 000 euros de budget témoignent de ce besoin (10% comme besoin prioritaire et 22% comme moins prioritaire) contre 45% des associations dont les budgets sont supérieurs à un million d'euros (prioritaire à 18%, moins prioritaire à 27%).

Ce besoin est même plus fort chez les structures intermédiaires, avec un budget compris entre 100 000 et 200 000 euros, qui partagent ce besoin de dons à 52% (18% prioritaire, 34% moins prioritaire).

### **Zoom par secteurs :**

Du fait des activités très différentes, les besoins varient grandement d'un secteur à un autre. Mais globalement, les besoins principaux sont toujours les mêmes.

*Besoin de protection (masques, gants...) :*

**Dans tous les secteurs d'activité, ce besoin dépasse les 50% de réponse**, avec un pic dans l'hébergement médico-social où en cumulé on obtient **86% de réponses**. La seule exception est le domaine de la solidarité internationale, où le taux de réponse cumulé est de 42%.

*Besoin de confirmation des subventions :*

**Peu importe le secteur, ce besoin est partagé par au moins 50% des structures**. Les secteurs ayant le plus besoin de confirmation des subventions sont les associations environnementales (70% de réponses, dont 50% en tant que besoin

prioritaire) et l'éducation populaire (69% de réponses, dont 44% de prioritaires).

*Besoin d'une aide financière exceptionnelle :*

Les secteurs partageant le moins ce besoin sont la santé (34%) et les loisirs (38%). **Tous les autres secteurs sont au-dessus des 45%, avec jusqu'à 62% pour l'environnement et même 69% pour le tourisme social.**

*Besoin d'outils pour maintenir la vie associative à distance :*

Le besoin d'outils pour le maintien de la vie associative à distance a globalement le même niveau de partage entre les secteurs, avec des réponses souvent comprises entre 35% et 45%. Se détachent tout de même les secteurs de la défense de cause et de droits (53%), de l'économie et du développement (51%) et du tourisme social (28%).

*Besoin de dons :*

En dehors du secteur des loisirs, où ce besoin n'est partagé que par 32% des associations, le besoin de dons rassemble toujours plus de 40% des associations. Une fois encore, l'environnement est en tête d'assez loin avec 60% de réponses. Ce secteur semble avoir particulièrement besoin de soutien financier, dans une mesure sensiblement plus large que les autres secteurs.

**Paroles d'associations répondantes :** « Nos besoins sont essentiellement pratiques : réouverture des salles municipales mises à notre disposition, difficultés à pratiquer la distanciation sociale dans une activité de théâtre, de jouer avec un masque, remotiver les troupes pour redémarrer la pièce en répétition, les effets du confinement ayant été pour certains difficiles à gérer au niveau psychologique, et incertitude quant à la possibilité de se produire en public. Mais aussi pertes de revenu pour l'association dues aux mois perdus en termes de cotisations ». Association de théâtre.

## REGARD SUR LES EMPLOYEURS ASSOCIATIFS

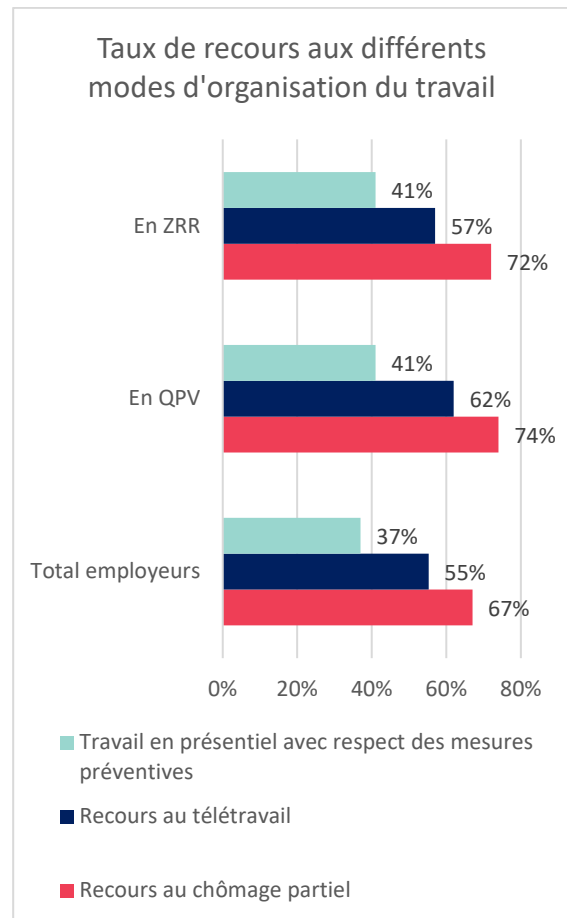
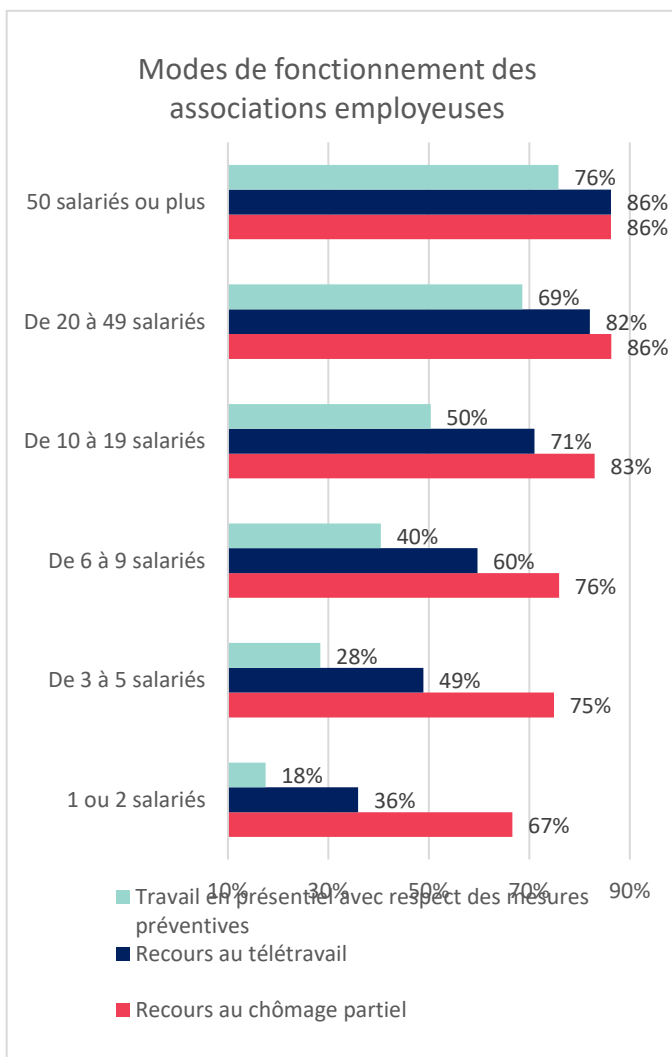
**67%** des associations employeuses ont répondu avoir encore recours au chômage partiel.

**55%** ont recours au télétravail.

**37%** seulement ont repris un travail en présentiel dans le respect des mesures préventives.

En s'intéressant au nombre de salariés, on observe que plus il est élevé, plus les associations diversifient les solutions

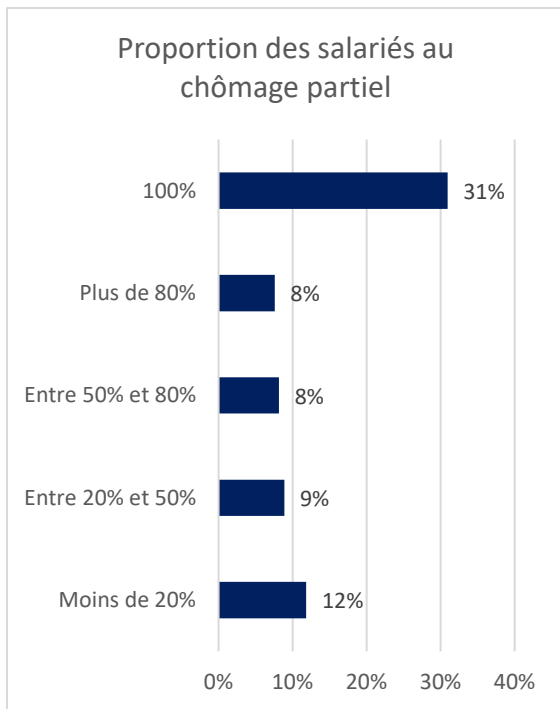
Même chose pour les associations en QPV et en ZRR. Leur taux de recours à ces dispositifs est supérieur à la moyenne de toutes les associations employeuses.



### Zoom sur le chômage partiel :

**67%** des associations employeuses ont toujours recours au chômage partiel. Mais ce nombre regroupe des réalités différentes, selon que l'association ait tous ses salariés en chômage partiel ou seulement une partie.

31% des structures ont 100% de leurs salariés en chômage partiel. Les autres se répartissent presque équitablement entre les différentes tranches :



Plus les associations ont des salariés, plus la proportion de ces derniers à être au chômage partiel est faible.

**Seules 4% des associations de plus de 50 salariés ont 100% de recours au chômage partiel**, alors que ce taux est de 52% puis de 36% en dessous de 6 salariés.

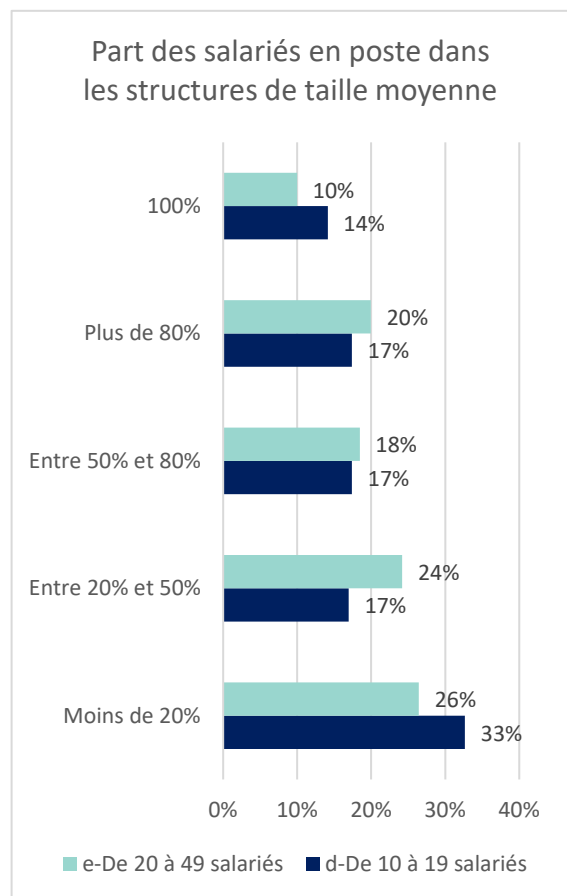
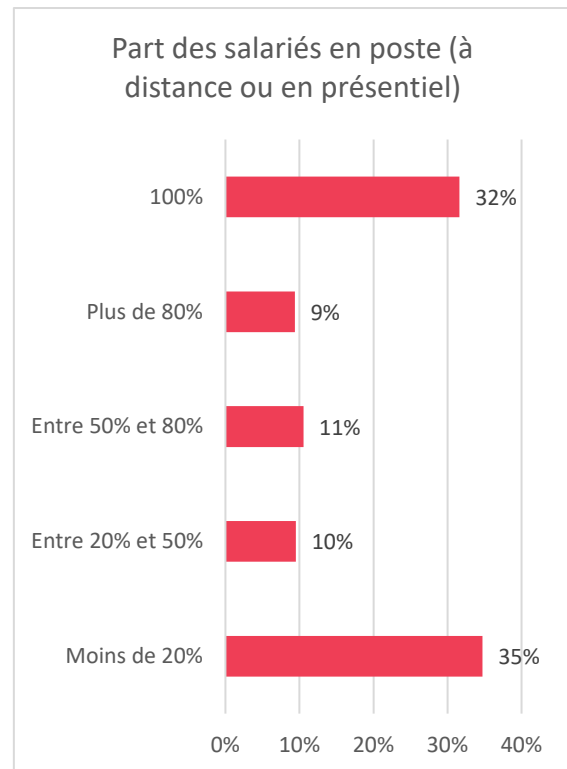
#### Zoom sur le nombre de salariés en poste (en présentiel ou à distance) :

35% des associations employeuses ont moins de 20% de leurs salariés en poste. C'est plus que le nombre de structures avec 100% de salariés en poste (32%).

La part d'associations avec moins de 20% des salariés en poste est toujours la part la plus élevée, quel que soit le nombre de salariés.

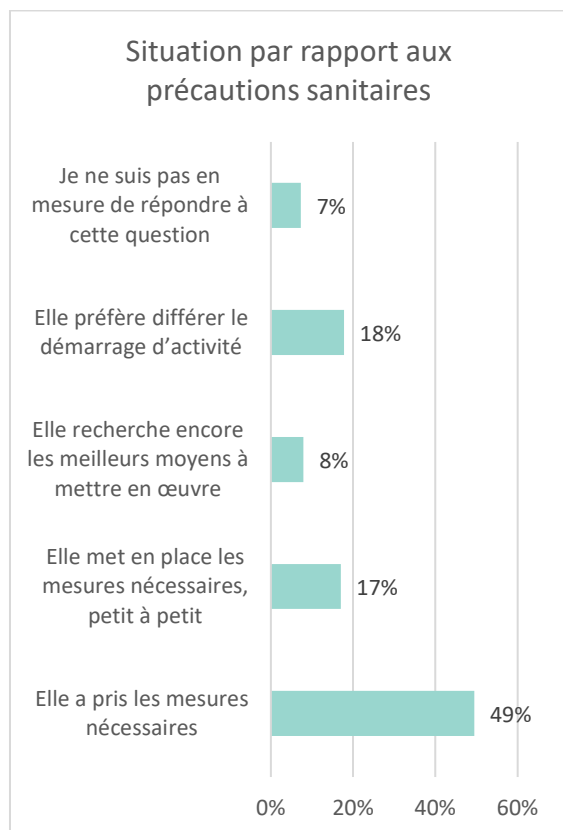
Les structures de taille moyenne (de 10 à 49 salariés) ont des taux de réponse globalement équilibrés.

Les grandes structures (plus de 50 salariés) en revanche sont très peu revenues à 100% des salariés en poste (5%).



## Zoom sur la situation par rapport aux précautions sanitaires :

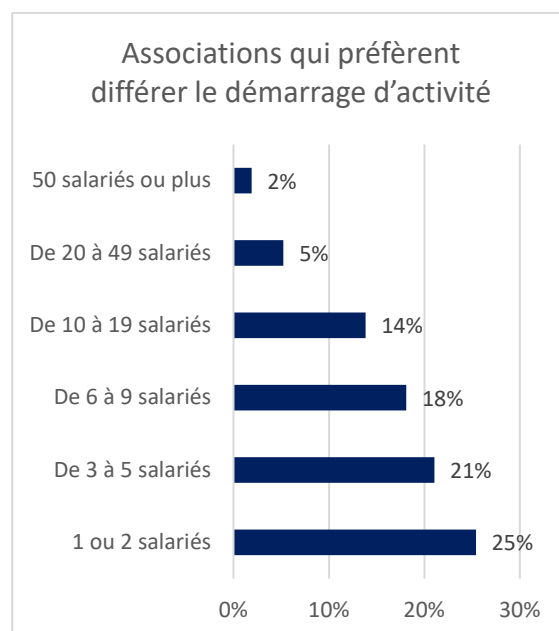
Près de la moitié (49%) des associations employeuses ont pris les mesures nécessaires par rapport à la protection des employés.



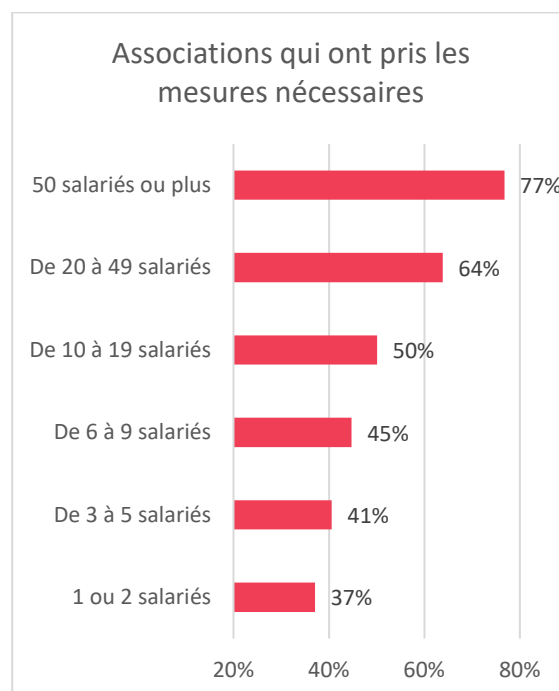
Les associations avec peu de salariés sont celles qui retardent le plus leur reprise d'activité, alors que les structures les plus importantes sont très peu à le faire.

### Paroles d'associations répondantes :

« L'Etat a fait des promesses de prime pour remercier et/ou récompenser les salariés qui ont permis la poursuite des activités associatives dans le champ de l'hébergement d'insertion (restauration collective et internat pour notre structure). Il est essentiel que les promesses soient tenues pour des petites associations comme la nôtre qui ont maintenu leur activité et qui ne pourront, sur leur propre budget, dégager des crédits pour ces primes. Association dans le champ social, santé.



En parallèle, à partir de 10 salariés, les structures ayant pris les mesures nécessaires à la reprise sont majoritaires, alors qu'elles ne sont que 37% dans les associations les plus petites.



### Vision sur les 6 prochains mois :

39% des associations considèrent qu'elles auront besoin du maintien le plus long possible du chômage partiel.

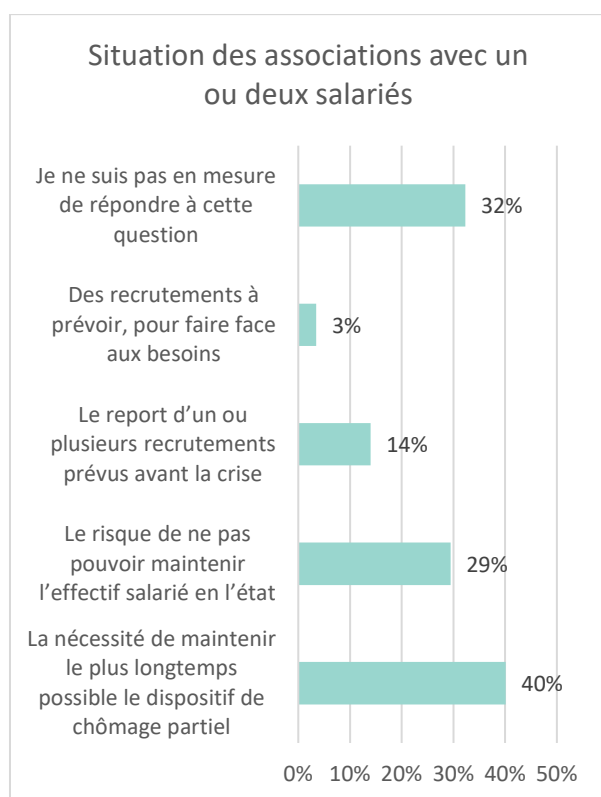
33% pensent devoir faire face au risque de ne pas pouvoir maintenir l'effectif salarié en

place, tandis que **20%** pensent devoir reporter un ou plusieurs recrutements.

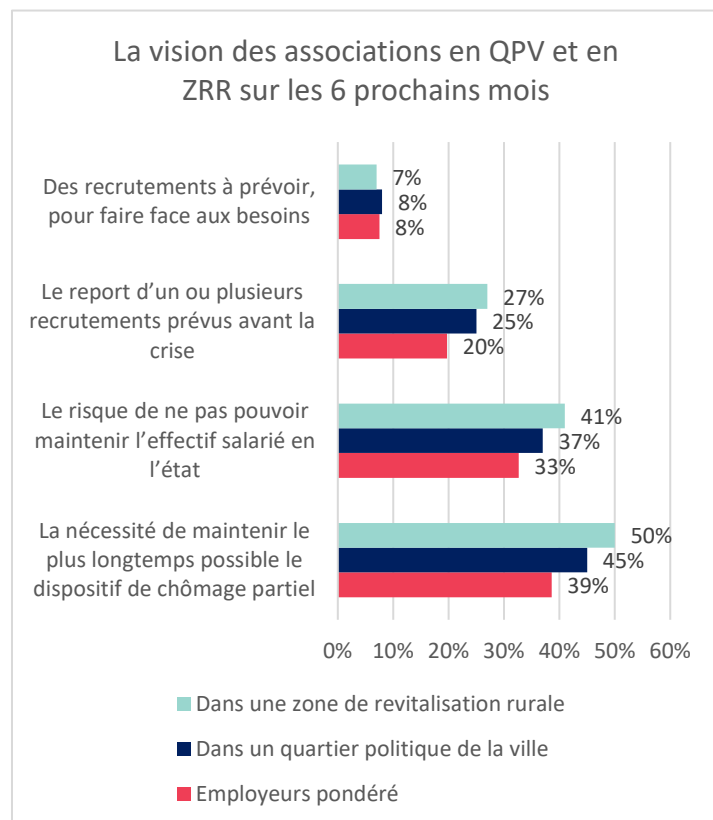
A côté de cela, seules **8%** des associations prévoient de faire des recrutements pour faire face aux besoins. Le secteur associatif fait donc face à un réel risque de crise de l'emploi.

Au sein des associations employeuses, ce sont les structures de tailles moyennes qui semblent le plus en détresse. La catégorie d'associations avec entre 20 et 49 salariés est celle qui présentent les taux de réponse les plus élevés pour le recours au chômage partiel le plus longtemps possible (52%), pour le risque de ne pas maintenir l'effectif salarié en l'état (43%) et pour le report de recrutement prévus avant la crise (32%).

A l'inverse, les associations avec un ou deux salariés sont celles avec les plus faibles taux de réponse pour ces propositions, avec en revanche 32% qui ne sont pas en mesure de répondre.



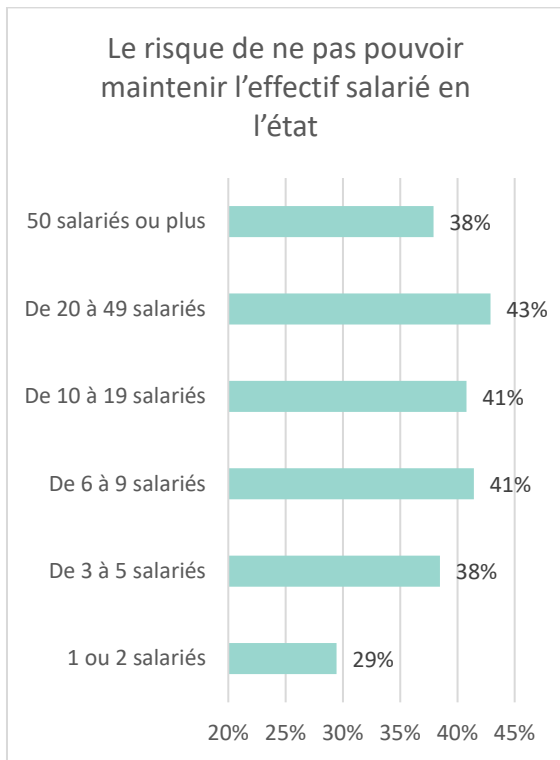
Les associations employeuses en QPV et en ZRR présentent des taux de réponses encore plus élevés.



Ces associations semblent donc encore plus vulnérables et inquiètes sur leur avenir proche que la moyenne des associations employeuses.

**Le risque de ne pas pouvoir maintenir l'effectif salarié en l'état :**

**Le risque de ne pas pouvoir maintenir l'effectif salarié en l'état :**



Ces chiffres représentent par projection plusieurs milliers de structures dans chaque catégorie :

Nombre de salariés par structure	Pourcentage de structures menacées dans la catégorie	Nombre de structures menacées par projection
1 ou 2 salariés	<b>29%</b>	<b>24 700</b>
3 à 5 salariés	<b>38%</b>	<b>8 800</b>
6 à 9 salariés	<b>41%</b>	<b>5 900</b>
10 à 19 salariés	<b>41%</b>	<b>6 600</b>
20 à 49 salariés	<b>43%</b>	<b>6 000</b>
50 salariés et plus	<b>38%</b>	<b>3 100</b>

**Ce sont donc des dizaines de milliers d'emplois qui sont potentiellement menacés à court terme.**